



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : PEDIATRIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le Centre Hospitalier Régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

Le CHR assure la prise en charge d'environ 40 000 passages aux urgences pédiatriques ;

Établissement support du Groupement Hospitalier du Loiret (45)

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Pédiatrie générale

Pôle de rattachement : Mère et enfant

Chef de service : poste vacant ; praticiens en charge des recrutements : **Karine QUINQUE** :

karine.quinque@chr-orleans.fr 02 38 61 31 79 et **Barbara TISSERON** : barbara.tisseron@chr-orleans.fr 02 38 61 32 72

Composition de l'équipe médicale : 10 Praticiens Hospitaliers, 2 PHC, 1 assistante spécialiste, 8 internes (4 médecines générales, 4 DES), 1 externe

Nombre de lits : Hospitalisation conventionnelle = 13 lits secteur petits-moyens, 7 lits secteur adolescents, 12 lits de soins continus et 2 lits de soins intensifs ; 8 lits supplémentaires en période épidémique ;

Hôpital de jours = 6 lits.

Toutes les sur spécialités (en dehors de la neuro pédiatrie) sont représentées par les différents praticiens (environ 4700 consultations/an) ;

Plateau technique : radiologie standard, scanner, IRM, PET scan, scintigraphie, biologie, anatomopathologie,

génétique...

Autres : service de chirurgie pédiatrique, réanimation néonatale et pédiatrique ; toutes les consultations spécialisées adultes adaptées à l'enfant : ORL, ophtalmologie, dermatologie, stomatologie, explorations fonctionnelles neurologiques.

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Médecine Pédiatrique

Pôle de rattachement : Enfant

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr François LABARTHE, labarthe@univ-tours.fr, 02 47 47 38 18

Composition de l'équipe médicale : 1 PUPH, 1 MCU-PH, 12 PH, 2 CCA, 1 Assistant Spécialiste

Nombre de lits : 48 lits HC (8 lits USC, 4 lits chir cardiaque, 20 lits spécialités pédiatriques, 16 lits Unité Saisonnière),

Nombre de places : 4 lits HDJ

Plateau technique : Hôpital Pédiatrique (bloc opératoire, radio avec IRM et TDM, service d'urgences, réanimation de spécialités, ...)

Autres : 2 centres de référence maladies rares (Maladies Héréditaires du Métabolisme et Mucoviscidose), 3 centres de compétences (cardiopathies congénitales, maladies digestives rares, pneumologie)

5. Missions confiées

- Visites dans le service de pédiatrie générale (toujours supervisé par un senior praticien hospitalier)
- Supervision des internes et des externes : clinique et enseignement
- Participation à la permanence des soins
- Liens entre les deux services d'accueil et du CHU : avis spécialisé auprès du service du CHU

6. Les compétences à développer

- Développement de la sur spécialité souhaité par le candidat, en consultation, hôpital de jour
- Formation dans sa sur spécialité : auprès du senior référent du service d'accueil, service adulte si besoin : clinique, congrès...
- Acquisition autonomie opératoire si spécialité particulière (fibroscopie par exemple)

7. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil : gardes au SAU pédiatriques (côté médecine ; pas de garde côté chirurgicale) : 2 à 3 gardes par mois (1 senior, 1 interne de garde), astreintes dans le service de pédiatre générale (1-2 par mois) ; réanimateur pédiatre sur place en cas de besoin ; pas de garde en maternité ni en néonatalogie (gardes séparées) ;
- Au CHU de Tours :
 - 1) Gestion de la salle dans la journée (dans chaque unité : 1 PH senior, 1 assistant ou CCA, des internes et externes dédiés)
 - 2) Un médecin d'astreinte la nuit et les WE (l'assistant ne participe qu'aux astreintes du WE)
 - 3) Participation aux gardes d'urgences médicales (2 gardes/mois)

8. Les valences (enseignement/ recherche)

- Enseignement aux internes, externes, écoles d'infirmières, écoles de puéricultures, auxiliaires de puéricultures....
- Participation aux protocoles de recherche en cours dans le service
-

9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)

- Ensemble du plateau technique de l'hôpital d'accueil à sa disposition
- Plage de bloc opératoire possible si spécialité particulière (exemple : gastro pédiatrie : fibroscopie)

10. Logement par l'établissement d'accueil

Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.

11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé

- Sur spécialités particulièrement recherchées pour étoffer l'équipe avec perspective de recrutement au décours : pneumo pédiatre, neuro pédiatre, drépanocytose, allergologie pédiatrique, endocrino pédiatrie

12. Rémunérations, prime d'exercice territorial

Votre employeur sera le CHU de Tours.

- Traitement de base : réglementation statutaire
- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif
- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail
- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins

13. Prise en charge des frais de déplacement

Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail

Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).

14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé

- Visio conférence permettant les échanges d'avis entre les équipes des deux établissements.